

LILLE, le 18 juillet 2023

## **Publication du tableau de bord régional emploi et chômage 2022 de l'Agefiph en Hauts-de-France**

### **Le chômage des personnes en situation de handicap atteint son plus bas niveau depuis 6 ans en Hauts-de-France**

Les indicateurs sont au vert : la baisse du chômage des personnes en situation de handicap est non seulement continue mais aussi plus importante que pour le reste des publics. Le rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi, la mobilisation des aides de l'Etat et de l'offre de service de l'Agefiph et du FIPHFP, la diversification et le développement des solutions d'accompagnement vers et dans l'emploi, comme l'alternance, l'emploi accompagné, les CDD tremplin, ou la création d'activité contribuent à sécuriser de nombreux parcours professionnels.

Ce bilan encourageant est le résultat d'une politique volontariste qui doit se poursuivre pour répondre à l'objectif de plein emploi des personnes en situation de handicap. Les actions engagées ou à engager doivent permettre de lever les freins qui pénalisent les personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi, réduire encore les écarts entre les demandeurs d'emploi handicapés et non handicapés et accroître la part des personnes en situation de handicap en alternance et maintenues dans l'emploi.

#### **Les chiffres clés de l'emploi et du handicap en région Hauts-de-France**

- 400 000 personnes considèrent avoir un handicap. (page 2 du TdB)
- **51 128 DEBOE\*** sont inscrits à Pôle emploi en catégories A-B-C (-1,3% en un an). (page 2 du TdB)
- 22 000 DEBOE ont été recrutés en 2022 (+5 % en un an) (page 2 du TdB)
- **2 953 maintiens dans l'emploi de travailleurs handicapés en 2022** par l'intermédiaire des Cap Emploi (+14% en un an). (page 7 du TdB)
- **950 personnes ayant bénéficié du dispositif d'emploi accompagné en 2022** (+96% en un an). (page 11 du TdB)
- **506 entreprises créées ou reprises avec l'aide de l'Agefiph en 2022** pour permettre aux personnes handicapées de s'assurer un emploi pérenne. (page 8 du TdB)
- **+32% de reconnaissance de lourdeur du handicap** (page 10 du TdB)
- **+96% de personnes accompagnées dans le cadre de l'emploi accompagné** (page 11 du TdB)
- Part de personnes en situation de handicap dans le Plan Régional de Formation de **11,6%**.

\* DEBOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi

## Un chômage en baisse et des embauches à la hausse qui participent à l'objectif du plein emploi

**En France, le chômage des personnes en situation de handicap en France a atteint 12%, son plus bas niveau depuis 8 ans.** L'amélioration de la situation économique depuis 2021, conjuguée à l'impact des mesures en matière d'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, s'est concrétisée par une baisse du chômage, pour les personnes handicapées comme pour l'ensemble des publics.

En Hauts-de-France, il atteint son plus bas niveau depuis 6 ans. À fin décembre 2022, 51 128 demandeurs d'emploi handicapés sont inscrits à Pôle emploi en catégories A-B-C. Ils représentent en 2022 10% de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et par un recul des insertions et des maintiens dans l'emploi, ceux-ci ont nettement redémarré depuis 2021. Les embauches de personnes handicapées, qui représentent 5,9% de l'ensemble des embauches, ont augmenté de 5% en un an (alors qu'elles se sont contractées de 7% pour l'ensemble des publics) : près de 22 000 demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi (DEBOE) ont accédé à un emploi en 2022.

Par ailleurs, la progression des résultats en termes d'insertions et de maintiens dans l'emploi s'accompagne d'une forte satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph, entreprises comme personnes en situation de handicap.

La formation reste un sujet prégnant pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à l'emploi. Ainsi, en Hauts de France en 2022, c'est 11.6% de personnes en situation de handicap qui ont pu accéder aux programmes régionaux de formation soit, plus d'un point de plus qu'en 2021. Cet accès amplifié à la formation s'accompagne aussi de la possibilité de mobiliser des dispositifs de compensation en formation pour les personnes qui en auraient le besoin.

### La situation de l'emploi des personnes en situation de handicap s'améliore mais des difficultés persistent

Avec un âge plus élevé, un moindre niveau de formation et une mobilité géographique inférieure à la moyenne, l'ancienneté moyenne d'inscription pour les DEBOETH est de 882 jours contre 671 pour le tout public.

Le regard porté par les employeurs sur le handicap évolue positivement, mais le taux relatif à l'obligation d'emploi des personnes handicapées est de 3,5% sur le territoire national, encore loin du taux de 6% posé par la loi.

### **Pour Olivier Dussopt, Ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion :**

*« La politique volontariste menée ces dernières années pour l'emploi des personnes en situation de handicap porte ses fruits. Il nous faut poursuivre cet engagement. La Conférence Nationale du Handicap (CNH) qui s'est tenue le 26 avril sous l'autorité du Président de la République a permis d'aboutir à 17 mesures concrètes et transformatrices, issues d'une très large concertation, avec une ambition majeure : cesser d'enfermer les personnes dans des dispositifs et des parcours spécifiques et rendre l'environnement professionnel de droit commun accessible, quel que soit le handicap. Il nous appartient désormais de mettre en œuvre ces mesures : certaines sont d'ores et déjà intégrées dans le projet de loi pour le plein emploi. »*

### **Pour Christophe Roth, Président de l'Agefiph :**

*« Cette tendance à la hausse devrait se confirmer cette année. A l'heure où le marché du travail connaît encore de fortes tensions, ces dernières doivent inciter les entreprises à embaucher les 454 968 personnes en situation de handicap encore à la recherche d'un emploi. Ces personnes représentent des talents, des compétences et des opportunités inestimables pour les employeurs, dont ceux confrontés à des difficultés de recrutement persistantes. En gardant l'objectif de défendre le parcours professionnel des personnes en situation de handicap et la juste place de chacun au milieu de tous, nous contribuons à être un puissant levier pour viser le plein emploi. Agissons ensemble à un maillage pour tous et avec tous, soyons activateurs de progrès ! »*

**Pour connaître l'ensemble des données sur l'emploi et le chômage des personnes en situation de handicap, vous pouvez consulter le dernier tableau de bord de l'Agefiph :**

**<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/marche-de-lemploi-des-personneshandicapees-en-2022-baisse-du-taux-de-chomage>**

**Pour retrouver les 17 mesures nouvelles pour l'emploi des personnes en situation de handicap issues de la Conférence Nationale du Handicap du 26 avril 2023 :**

**[https://travailemploi.gouv.fr/IMG/pdf/17\\_mesures\\_nouvelles\\_pour\\_favoriser\\_l\\_emploi\\_des\\_personnes\\_en\\_situation\\_de\\_handicap\\_-\\_juin\\_2023.pdf](https://travailemploi.gouv.fr/IMG/pdf/17_mesures_nouvelles_pour_favoriser_l_emploi_des_personnes_en_situation_de_handicap_-_juin_2023.pdf)**

## **A PROPOS DE L'AGEFIPH**

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion de toutes les personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation.

**En 2022, 51 128 demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi en Hauts de France (10% des demandeurs d'emploi) en baisse de 1,3% par rapport à 2021.**

**L'Agefiph Hauts de France a aidé 506 personnes handicapées à créer leur activité. 244 personnes handicapées sont entrées en contrat d'apprentissage et 132 en contrat de professionnalisation.**

**Les Cap emploi, qui maintiennent en emploi plus de 21 000 personnes au niveau national, ont contribué à 2 953 maintiens de personnes en situation de handicap en Hauts-de-France.**

Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

## **CONTACTS PRESSE**

**Agefiph : Romain Bled / [r-bled@agefiph.asso.fr](mailto:r-bled@agefiph.asso.fr) / 03 22 54 26 86 / 06 81 59 34 19**